



## **World Monuments Watch 2020**

### **Résumé du programme et règlement des nominations**

#### **Le programme Watch**

Le World Monuments Watch est un programme mondial qui a recours au patrimoine culturel pour donner aux citoyens les moyens d’agir améliorer le bien-être social. Par le biais du patrimoine, le programme vise à développer l’aptitude des populations locales à faire face à l’adversité, renforcer l’inclusion sociale et permettre aux professionnels du secteur de la conservation du patrimoine, entre autres, d’acquérir de nouvelles compétences. Le World Monuments Watch 2020 comprendra 25 sites du monde entier nécessitant une intervention urgente. Chacun d’entre eux est témoin d’une histoire locale dont la portée est mondiale. Dans le cadre du Watch, le World Monuments Fund travaillera avec des partenaires locaux pour concevoir et mettre en œuvre conjointement des programmes de conservation ciblés, tels que des actions de sensibilisation, de planification, d’éducation et des interventions physiques sur l’environnement de bâtiments historiques.

#### **Nominations Watch**

Les propositions de sites pour le World Monuments Watch 2020 peuvent être soumises en remplissant le formulaire de nomination en ligne. Ce formulaire comprend des questions concernant le site proposé et la manière dont l’auteur de la proposition envisage de générer des retombées sociales tangibles grâce à la conservation du patrimoine.

#### **Évaluation et critères de sélection**

Les propositions de site seront évaluées selon les facteurs suivants :

- la capacité du projet à améliorer les conditions de vie des populations locales (voir ci-dessous) ;
- l’importance culturelle du site proposé ;
- le besoin d’une intervention urgente ou autres circonstances justifiant une intervention dans les plus brefs délais ;
- la faisabilité du projet proposé.

#### **Le type de nominations que nous recherchons**

Les propositions pour le Watch 2020 seront évaluées en fonction de leur potentiel à améliorer les conditions de vie des populations locales. Le World Monuments Fund recherche tout particulièrement des propositions pouvant développer l’aptitude des populations locales à faire face à l’adversité, renforcer l’inclusion sociale et permettre aux professionnels du secteur de la conservation du patrimoine, entre autres, d’acquérir de nouvelles compétences.

- 1) Nominations ayant le potentiel de **développer l'aptitude des populations locales à faire face à l'adversité** et leurs facultés d'adaptation au changement. World Monuments Fund recherche des projets qui : renforcent la vitalité économique et créent des emplois ainsi que des possibilités d'investissement grâce à la régénération de sites patrimoniaux ; favorisent une démarche durable pour l'ouverture des sites au public ; génèrent de nouvelles actions conjointes entre différentes associations ; encouragent une plus grande participation citoyenne ; favorisent l'utilisation durable de la terre et des ressources naturelles ; cherchent à aider les populations locales à s'adapter aux effets du changement et du déplacement, y compris les effets actuels et anticipés du réchauffement climatique ; etc.
- 2) Nominations ayant le potentiel de **renforcer l'inclusion sociale** en donnant la parole à des voix minoritaires et en encourageant une réelle participation de la population locale. Ceci peut se présenter de diverses façons : participation directe de la population ; création d'une plateforme pour la participation au dialogue citoyen et soutien apporté aux acteurs locaux pour se faire entendre ; recherche d'opportunités pour une plus grande participation aux prises de décision ; amélioration de l'accès aux ressources et aux possibilités pour les groupes de personnes qui en bénéficiaient peu jusqu'à présent ; etc.
- 3) Nominations ayant le potentiel de permettre aux professionnels et aux organisations du secteur **d'acquérir de nouvelles compétences**. Ce type de nomination recouvre les programmes cherchant à développer les compétences de professionnels, d'étudiants, d'artisans, de techniciens et d'autres personnes travaillant dans ce secteur ainsi qu'à améliorer leurs capacités à produire de nouvelles connaissances et à accéder à de nouvelles opportunités. Il peut aussi comprendre des propositions visant à aider les organisations patrimoniales à faire participer directement la population locale et à permettre aux organisations externes au secteur du patrimoine d'inclure la conservation patrimoniale dans leurs activités.

### **Types de sites**

Les sites patrimoniaux de tout type et de toute période culturelle — de l'antiquité à nos jours — peuvent être proposés dans le cadre du programme World Monuments Watch 2020. Il peut s'agir de sites archéologiques, de bâtiments municipaux, des constructions commerciales ou liées aux loisirs, de résidences, de monuments ou de lieux religieux ou sacrés, d'ouvrages d'ingénierie, de structures industrielles, de jardins, de parcs, d'environnements culturels ou urbains, voire de centres-villes historiques dans leur ensemble.

Les sites proposés ou inclus par le passé dans le programme du Watch peuvent être proposés de nouveau. Ils seront soumis aux mêmes examen et procédure de sélection. L'accent sera mis sur la façon dont les circonstances du site ont changé entre-temps.

## **Profil et exigences concernant l'auteur de la proposition du site**

N'importe qui peut proposer un site au World Monuments Watch 2020, y compris les particuliers, les acteurs de la société civile, les associations, les organismes gouvernementaux, les établissements scolaires ou toute autre entité. En plus des associations ayant pour mission la conservation du patrimoine, le World Monuments Fund encourage les organisations œuvrant dans de nombreux secteurs connexes à proposer des sites au World Monuments Watch.

Le soutien du propriétaire légal du site n'est pas nécessaire, mais ceux des sites choisis seront avisés de leur sélection avant l'annonce de la liste du World Monuments Watch 2020.

Pendant et après les procédures de nomination, d'examen et de sélection, et après l'annonce du Watch, il sera demandé aux auteurs des propositions de coopérer étroitement avec le World Monuments Fund. Les auteurs devront être prêts à correspondre directement avec le World Monuments Fund concernant la nomination et à parrainer officiellement le site pour son inclusion au World Monuments Watch 2020. Les auteurs dont les propositions auront été sélectionnées devront fournir des rapports réguliers sur le site, faciliter la couverture médiatique et la participation de la population locale et collaborer avec le World Monuments Fund pour élaborer des programmes d'activités.

## **Cycle de programmes et activités**

Au cours d'un cycle de deux ans qui débutera en octobre 2019, les auteurs de propositions et les responsables des sites sélectionnés pour le Watch 2020 auront de nombreuses possibilités de développer la communication autour du programme, de favoriser la participation de la population locale et de travailler en vue de générer des retombées sociales.

### *Lancement du cycle*

L'annonce du Watch est un grand événement médiatique qui touche un large public dans le monde entier. La tâche du World Monuments Fund sera de conscientiser l'opinion internationale concernant les 25 sites via la presse traditionnelle, les réseaux sociaux, son site web et en collaborant avec les auteurs de propositions pour soutenir les actions de sensibilisation locales. Ainsi, le Watch cherche à créer un sentiment d'urgence et à encourager la coopération entre différents partenaires.

### *Participation citoyenne lors du Watch Day*

Pour catalyser davantage la participation et la coopération locales, le World Monuments Fund travaillera avec les auteurs de propositions pour organiser un Watch Day, c'est-à-dire une journée d'activités ouvertes à tous visant à établir un socle pour des efforts communs. Lors du cycle du Watch 2020, **2 500 \$** seront mis à disposition de chaque site pour organiser les activités du Watch Day.

### *Établir des relations*

Au cours du cycle du Watch, le World Monuments Fund travaillera avec les auteurs de propositions et d'autres partenaires, y compris des associations, pour ensemble concevoir et mettre en œuvre des interventions stratégiques utilisant les méthodes de la conservation du patrimoine afin de générer des retombées sociales tangibles. Ces interventions peuvent prendre la forme d'actions de sensibilisation, de planification, d'éducation ou d'interventions physiques sur l'environnement de bâtiments historiques.

Le budget pour ces activités ira de **5 000 à 50 000 \$**, avec la possibilité de ressources supplémentaires allouées au fur et à mesure de l'avancée des programmes. Les auteurs de propositions pourront éventuellement tirer profit de l'attention portée aux sites du Watch pour obtenir le soutien de divers autres financeurs tel que les pouvoirs publics nationaux, régionaux ou municipaux, des fondations, des entreprises, d'autres organisations internationales et des donateurs.

### **Comment soumettre une proposition de site**

Pour soumettre une nouvelle proposition de site, veuillez :

1. lire attentivement le règlement et le télécharger pour pouvoir vous y reporter.
2. créer de nouveaux identifiants d'utilisateur pour le formulaire de nomination du World Monuments Watch 2020 sur [https://fs3.formsite.com/wmwatch/2020/form\\_login.html](https://fs3.formsite.com/wmwatch/2020/form_login.html)
3. remplir le formulaire de nomination en répondant aux questions. Vous pourrez sauvegarder vos réponses et revenir au formulaire pour le compléter ultérieurement. Veuillez noter la limite du nombre de mots pour chaque question.
4. Si vous oubliez votre mot de passe, veuillez sélectionner « J'ai oublié mon mot de passe » sur la page d'identification du formulaire.
5. Soumettre le formulaire de nomination en cliquant sur « Envoyer » dans la partie J. Une fois le formulaire rempli, vous pourrez uniquement le consulter ; vous ne pourrez pas le modifier ou saisir de nouvelles données.

Les candidatures sont acceptées jusqu'au **vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 17 h EST**.